

**Présentation d'un mémoire  
dans le cadre  
de la révision  
du plan d'urbanisme  
de la Ville de Montréal**

**Présenté le 21 juin 2004  
à l'Office de consultation publique de Montréal**

**Table de concertation du faubourg Saint-Laurent  
105, Ontario Est bureau 206  
Montréal (QC) H2X 1G9  
(514) 288-0404  
[concertationFSL@bellnet.ca](mailto:concertationFSL@bellnet.ca)**

# 1. Introduction

## ▪ Présentation de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent

Né en 1995 autour de préoccupations liées à la sécurité dans le quartier, ce collectif rassemble à la fois des personnes qui résident, travaillent ou étudient dans le faubourg Saint-Laurent, de même que des représentants d'institutions, d'entreprises ou d'organismes communautaires ou culturels.

Au fil des années, les débats abordés au sein de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent se sont élargis pour toucher maintenant à la qualité de vie dans le quartier au sens large.

Avec autant de contrastes et de réalités diverses qui sont juxtaposées sur notre territoire d'intervention, la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent est interpellée dans de nombreux dossiers.

La mission de la Table de concertation est de favoriser la communication, les échanges et la concertation entre les différents acteurs du faubourg Saint-Laurent. Une centaine de personnes actives dans le quartier participent aux activités de la Table.

La Table est un forum où se tiennent sur une base régulière des réunions de concertation, des assemblées publiques et autres événements permettant de poursuivre efficacement ses objectifs.

## ▪ Démarches de la Table de concertation

Notre démarche actuelle est le fruit de l'implication de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent depuis près de 10 ans dans le quartier, sur des dossiers liés à l'aménagement et à la qualité de la vie.

Par exemple, la Table de concertation a produit un mémoire en octobre 2003 qui adressait ses réflexions à la Commission spéciale du conseil pour une étude des délimitations du territoire de l'arrondissement de Ville-Marie.

La Table de concertation du faubourg Saint-Laurent a été impliquée dans le processus de décision relatif au Programme de renouveau urbain, programme de la Ville de Montréal qui cible la zone entourant le carrefour Saint-Laurent Sainte-Catherine. Nous avons, au sein de la Table, réalisé une consultation publique entourant le PRU et participons actuellement à un projet ayant pour thème central la cohabitation avec les populations marginales.

Également à l'automne 2003, grâce à un financement obtenu de l'Arrondissement de Ville-Marie, nous avons pu mener des travaux de consultation dans le milieu. Nous avons à cette occasion formé une commission sur l'aménagement urbain. Ces travaux nous ont permis de rédiger un document de synthèse sur les enjeux de planification urbaine dans le quartier.

Nous avons également participé activement à une coalition d'organismes dans l'Est de Ville-Marie qui a donné lieu à la rédaction d'un mémoire sur la révision du plan d'urbanisme (chapitre de l'Arrondissement de Ville-Marie). Ce mémoire a été présenté lors d'une séance de l'Office de consultation publique de Montréal, le 26 février dernier.

#### ▪ **Présentation du Mémoire**

Le présent mémoire a été élaboré pour faire état des préoccupations des nombreux acteurs réunis autour de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent relativement au développement de leur quartier au cours des prochaines années.

Afin de faciliter l'intégration de nos propositions, nous avons choisi d'utiliser une forme le plus proche possible du document proposé par la Ville de Montréal.

Nos recommandations répondent à la partie I du plan d'urbanisme intitulée « Les éléments pan-montréalais » et plus particulièrement aux sections suivantes :

- Chapitre 2 « Les orientations d'aménagement »; section 2.3 « Un Centre prestigieux, convivial et habité »
- Chapitre 4 « La planification détaillée », secteur 4.22 « Quartier des spectacles ».

## **2. Mise en contexte**

#### ▪ **Localisation géographique du quartier**

Le faubourg Saint-Laurent est situé au cœur du centre-ville de Montréal, entre la rue Sherbrooke au Nord, la rue University à l'Ouest, la rue Amherst à l'Est et l'autoroute Ville-Marie au Sud.

Le faubourg Saint-Laurent jouxte le Centre des affaires (quartier Peter McGill) à l'Ouest, le Plateau Mont-Royal au Nord, Saint-Jacques/Centre-sud à l'Est, le Vieux-Montréal au Sud.

#### ▪ **Le faubourg, sa dynamique actuelle**

Lors du dernier recensement (2001), le faubourg Saint-Laurent comptait 12 045 résidants. Cette population résidante a des caractéristiques qui la distinguent d'autres quartiers de Montréal, y compris de quartiers proches géographiquement.

En 2001, le faubourg comptait 1 525 familles, dont 770 familles avec enfants, de ces 770, 44 % sont des familles monoparentales.

Parmi les ménages privés recensés, 58 % sont constitués d'une seule personne, ce qui est très largement supérieur à la situation qui prévaut sur l'Île de Montréal (moyenne : 38 %).

---

Les aînés représentent 21 % de la population du faubourg; ils vivent dans des résidences pour aînés, des logements sociaux dédiés ou des CHSLD.

Le faubourg Saint-Laurent est le quartier qui accueille davantage d'immigrants au Centre-Ville de Montréal, avec la présence du quartier chinois et une population multiethnique aux Habitations Jeanne-Mance, où les résidants proviennent de plus de 70 pays différents.

Le taux de chômage est très élevé dans le faubourg (14,1 % chez les plus de 15 ans contre 9,2 % sur l'île de Montréal). La proportion des ménages bénéficiant de transferts gouvernementaux est plus élevée que sur l'Île (respectivement 21,4 % et 14 %).

La part des ménages vivant sous le seuil de faible revenu est beaucoup plus élevée qu'à Montréal (respectivement 56 % et 29 %).

Si le revenu moyen des ménages dans le faubourg est très largement inférieur à l'Île de Montréal (respectivement 33 506 \$ et 49 429 \$), il faut noter que la situation n'est pas homogène dans l'ensemble du faubourg; en effet, il y a des zones où la pauvreté prévaut et à côté, des zones d'embourgeoisement (gentrification).

On dénombre dans le faubourg plus de 38 500 emplois, principalement dans les services. On note une concentration des emplois dans le secteur des finances et assurances, dans la santé (avec la présence de l'Hôpital Saint-Luc et de plusieurs CHSLD), dans l'enseignement (avec l'UQÀM, le Cégep du Vieux-Montréal ainsi que d'autres institutions de plus petite taille comme l'INIS), dans l'industrie culturelle et des spectacles, dans les services d'hébergement et de restauration ainsi que de l'administration et des services publics.

Le faubourg Saint-Laurent est un territoire où résidants et travailleurs provenant de l'extérieur du quartier occupent le même espace. Le quartier a également d'autres fonctions qui dépassent le rayonnement local : c'est un quartier marqué par la présence d'institutions à vocation régionale (les universités, les soins de santé) et une clientèle importante les fréquentent sur une base quotidienne. L'UQÀM, par exemple, accueille plus de 40 000 étudiants. Le faubourg Saint-Laurent, c'est également un quartier où l'industrie de la culture et du divertissement est très présente : musées, cinéma, théâtres, salles de spectacles, cafés, restaurants, bars ainsi que l'industrie du sexe. Chaque été, des millions de personnes viennent assister aux festivals qui ont lieu dans le faubourg. Autre aspect du faubourg Saint-Laurent, les itinérants et marginaux qui y trouvent refuge en toute saison.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes fréquentent le faubourg, à toute heure du jour et de la nuit, la semaine comme la fin de semaine.

Le faubourg Saint-Laurent est un milieu composite, marqué par des zones géographiques avec une configuration et des vocations particulières : le Quartier chinois, les Habitations Jeanne-Mance, le Quartier latin, le Quartier des spectacles, le Quartier des affaires, la Main.

---

### 3. Principaux enjeux dans le quartier

Nous présentons ici quelques enjeux sur lesquels nous pensons que l'urbanisme peut avoir un effet de levier ou au contraire peut avoir des impacts négatifs. Il est donc important que la Ville de Montréal prenne en compte ces questions à la fois dans l'élaboration de son plan d'urbanisme qui va être le cadre directeur pour les 10 prochaines années et dans la réalisation de mesures concrètes d'aménagement urbain ou de mesures réglementaires encadrant la pratique d'autres acteurs.

- La **cohabitation** harmonieuse entre les fonctions liées à un centre-ville (affaires, divertissement, tourisme, etc.) et la fonction résidentielle;

Si le centre-ville peut paraître très convivial aux nombreux visiteurs qu'il accueille chaque jour, il s'avère offrir une qualité de vie largement déficiente à ses résidents (habitation, circulation, pollution, bruit, espaces verts, sécurité, propreté, partage de l'espace public).

L'aménagement urbain devrait permettre à l'avenir une cohabitation plus harmonieuse de la fonction résidentielle avec les autres fonctions du quartier (par exemple, en créant des zones tampons).

Concernant certaines fonctions du quartier, voici nos réflexions :

La Cité universitaire de l'**UQÀM** n'a cessé de se développer au cours des années et forme aujourd'hui un ensemble significatif : toute une série d'infrastructures immobilières ont radicalement changé le visage du quartier. Le développement immobilier de l'**UQÀM** se poursuit présentement avec la construction de la Cité des sciences sur la rue Sherbrooke et se poursuivra dans les prochaines années avec d'autres acquisitions et réaménagements immobiliers dans le quartier. L'**UQÀM** étend la surface consacrée à l'enseignements et à la recherche, ainsi que les résidences destinées aux étudiants.

L'**UQÀM** est un acteur influent dans le quartier, et ses projets de développement ont des impacts potentiels importants, selon les choix que l'institution va faire. Par exemple, actuellement, la plupart des services destinés aux étudiants sont situés dans les couloirs souterrains du campus et la plupart des façades sur la rue sont aveugles. D'autres choix auraient peut-être permis de dynamiser davantage le secteur commercial dans notre quartier.

Il importe d'interpeller l'**UQÀM** sur son développement immobilier et la façon dont il affecte le quartier dans son ensemble. Nous croyons que l'**UQÀM**, en tant que promoteur immobilier, pourrait avoir un effet de levier sur le développement du quartier.

Concernant le déploiement du «**Quartier des spectacles**», nous sommes heureux de l'ouverture et de la transparence que montre le Partenariat du Quartier des spectacles dans la planification de ses réalisations immobilières.

Le projet du « Quartier des spectacles » vise la mise en valeur des activités culturelles dans le quadrilatère formé des rues Sherbrooke, René-Lévesque, Saint-Alexandre et Berri. Dans ce cadre, au cours des prochaines années, des investissements privés et

publics seront réalisés entre autres autour de la Place des arts, sur l'îlot Balmoral, et sur la rue Jeanne-Mance.

Toutefois, nous souhaitons que la mise en valeur des lieux de diffusion culturelle (dont la plupart sont des salles de spectacles appartenant à d'importants promoteurs privés) ne se fasse pas au détriment ni des autres fonctions du quartier, ni des autres lieux culturels où évoluent des créateurs, artistes ou artisans de taille plus modeste, en marge du courant culturel dominant. Ceux-ci, tout comme les cultures dites « alternatives », ont du mal à trouver ou à conserver leur place dans le quartier et il serait important de faire des efforts en ce sens.

Il faut également mentionner que le concept de « Quartier des spectacles » véhiculé par le Partenariat du Quartier des spectacles ne fait pas l'unanimité dans le quartier, la notion de « Cité culturelle » ou celle de « Quartier des arts et de la culture » seraient plus englobantes et mettraient en rapport les salles de spectacle avec d'autres institutions culturelles : musées, galeries et centres d'exposition, centres d'artistes, lieux de création et d'expression des cultures alternatives, lieux de formation, cinémas, Cinémathèque, ONF et Grande bibliothèque.

La concentration des lieux culturels pose à certaines occasions la question de la cohabitation avec les résidants, compte tenu du flot de spectateurs qui viennent de l'extérieur au centre-ville pour se divertir et créent des nuisances (bruit, déchets, circulation automobile, stationnement). Il est souhaitable que les différents événements s'intègrent plus harmonieusement au quartier comme le Festival Juste pour rire tente de le faire avec les Habitations Jeanne-Mance. Les promoteurs d'événements et de spectacles doivent se montrer davantage préoccupés d'assurer aux résidants des retombées aux activités qu'ils accueillent : accès aux spectacles et activités, animations culturelles, création d'emplois.

Par ailleurs, cette concentration dans notre territoire fait du faubourg Saint-Laurent un quartier à la vie culturelle intense, dont le rayonnement est régional, national et même international, ce dont nous sommes fiers.

Le projet du « Quartier des spectacles » pose également la question de l'aménagement du domaine public à des fins culturelles et récréatives, notamment avec la création d'une Place des festivals qui mobiliserait l'espace public à des fins commerciales et créerait une rupture supplémentaire dans le bâti sur Sainte-Catherine.

- Le maintien des populations actuelles et l'arrivée de nouveaux résidants permettant de respecter le principe de **mixité sociale**;

La population du faubourg s'accroît, mais ce changement vient après une longue période de « dépeuplement » depuis les années cinquante où la population du quartier comptait plus de 50 000 habitants.

Le faubourg Saint-Laurent comporte un grand nombre de terrains vacants et d'édifices barricadés, ainsi que dans certaines zones, des logements insalubres, il y a donc place au développement résidentiel.

L'attrait du quartier tient principalement à l'accessibilité des services publics (hôpital, université, transport en commun), et à la proximité des lieux de travail et de loisirs. Toutefois, ces éléments ne sont pas nécessairement suffisants pour assurer un équilibre dans les styles de personnes qui choisissent de résider dans le faubourg.

L'analyse des projets actuels de construction domiciliaire dans le faubourg Saint-Laurent permet de constater que le développement résidentiel en cours se fait surtout par le biais de la construction de condominiums, dont la plupart sont inaccessibles à la classe moyenne. Il y a une pénurie de logements locatifs et abordables.

<b>Unités locatives</b>		<b>Unités de condominiums</b>	
Aquilini Phase II	252	La Dauversière	25
Aquilini Phase III	150	Le Broadway	+/-64
Centre Saint-Georges	+/-77	Le Château Anderson	12
Central Condos Urbain	150	Le Concorde	124
		Le Président Kennedy	34
		Le Riopelle	69
		Le SLEB Phase I	+/-106
		Le SLEB Phase II	+/-126
		Les Jardins Sherbrooke	34
		Les lofts René-Lévesque	121
		Terrasse Saint-Urbain	18
		Rachel Julien Phase I	19
<b>total</b>	<b>+/-629</b>		<b>+/-752</b>

Source : Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent

Dans toutes nos consultations, une volonté ferme de mixité a été affirmée par les membres de la Table, même si c'est un défi de taille compte tenu du développement en silos isolés qui a prévalu jusqu'ici. Une politique d'inclusion pourrait être encouragée dans les nouveaux développements.

#### ■ Le renforcement du sentiment de sécurité

La sécurité est une des préoccupations importantes des résidants. Toutefois, la plupart des gens se sentent relativement en sécurité dans le quartier, preuve en est la fréquentation importante du quartier, même la nuit.

Le centre-ville de Montréal est marqué par une criminalité plus importante que dans d'autres quartiers : trafic de drogue, prostitution mais aussi crimes contre les biens et contre les personnes.

Certains lieux, mal éclairés et mal fréquentés la nuit, sont plus inquiétants et devraient faire l'objet de réaménagements et d'une meilleure surveillance.

Autant les résidants que les travailleurs et les passants devraient pouvoir se déplacer en toute sécurité dans le quartier. Il faut contribuer à améliorer la sécurité dans le quartier, mais également à renforcer le sentiment de sécurité de ceux qui l'habitent ou qui le fréquentent.

---

■ L'amélioration du bâti urbain et la préservation des éléments patrimoniaux

La qualité du bâti est plutôt inégale dans l'ensemble du faubourg Saint-Laurent, avec des incohérences marquées. Certains bâtiments, notamment les édifices institutionnels, ne sont pas suffisamment ouverts sur la rue. La qualité esthétique de l'ensemble du bâti laisse à désirer. Par contre, certains éléments du bâti urbain du quartier font partie d'un patrimoine architectural qui devrait être davantage mis en valeur à titre de richesse patrimoniale représentant le dynamisme historique et actuel de ce quartier central de Montréal. La réglementation devrait permettre de favoriser cette mise en valeur. Parmi les nombreux édifices abandonnés et mal entretenus, nombreux sont ceux qui pourraient être rénovés, réaffectés et convertis.

Le quartier est parsemé de terrains vacants, d'édifices abandonnés ou vétustes, aux façades mal transformées ou en piteux état, ce qui a un impact négatif sur la qualité et la vitalité du quartier, mais également sur l'image de marque du centre-ville. Le problème des terrains vacants se pose en particulier dans le quadrilatère des rues Saint-Urbain à Saint-Hubert et des rues Ontario à Viger.

La qualité esthétique du quartier dans son ensemble pourrait être améliorée. La qualité architecturale serait une valeur ajoutée pour le faubourg Saint-Laurent, elle contribuerait à rendre le quartier plus attractif.

Les projets de rénovation et de construction devraient être conçus de manière à ne pas rompre la cohésion avec le patrimoine bâti qui a été remis en valeur et à s'intégrer dans le paysage.

■ La continuité de la trame urbaine

Le faubourg Saint-Laurent est actuellement marqué par la discontinuité, aussi bien en son sein qu'avec les quartiers environnants.

À l'interne, plusieurs zones se sont développées au cours de l'histoire sans articulations avec le reste du quartier.

Les Habitations Jeanne-Mance se sont développées en vase clos. On devrait revoir la configuration des Habitations Jeanne-Mance afin de les désenclaver et de développer les liens autant humains que physiques des Habitations Jeanne-Mance avec le reste du quartier.

Il en est de même avec le Quartier chinois qui est peu intégré à son environnement.

Certaines ruptures importantes sont présentes dans le faubourg : la rue Saint-Hubert avec la Station centrale qui isole le secteur de la Place Dupuis du reste du faubourg Saint-Laurent, la rue Berri qui par son actuelle configuration laisse toute la place à la circulation automobile.

L'aménagement du faubourg devrait être revu en tenant compte des rues de continuité, des rues à caractère local, et des ruelles. Les investissements particuliers doivent être faits sur la base d'une vision d'ensemble du quartier dans une perspective d'unité fonctionnelle et esthétique.

À l'externe, il y a également peu d'articulations avec les quartiers limitrophes. Par exemple, la création de l'autoroute Ville-Marie a créé une rupture entre le faubourg Saint-Laurent et le Vieux-Montréal. L'actuelle configuration de la rue Berri en fait une voie rapide de circulation automobile, mais brise le lien de proximité du quartier avec le Plateau Mont-Royal au Nord et avec le Vieux-Montréal au Sud.

Chacun des secteurs du faubourg doit être articulé et le quartier doit présenter l'image d'un ensemble continu et cohérent. Les articulations avec les quartiers limitrophes doivent être reconstituées.

#### ■ Le développement durable

Le faubourg Saint-Laurent est l'une des plus importantes destinations du grand Montréal. Pour l'ensemble du centre-ville, on estime que 50 % de la population active se déplace à pied ou à vélo, 25 % en transport en commun, 23 % en automobile privée – ce qui exerce un poids considérable sur la circulation automobile.

Il est à prévoir que le développement du quartier (institutions, activités culturelles, et repeuplement résidentiel) rendra la circulation encore plus problématique si aucune mesure additionnelle n'est prise.

Les conséquences de la densité du trafic automobile sont connues : pollution, bruit, encombrement pour les piétons, demande accrue d'espaces de stationnement sans parler du flot continu de camions de livraison. La qualité de l'air contribue à faire du centre-ville une zone où les maladies respiratoires sont plus nombreuses qu'ailleurs.

Malgré une forte densité de population qui se déplace à pied, surtout en été, il existe peu de rues piétonnes, les trottoirs sont plutôt étroits et la configuration des rues répond plus aux besoins de l'automobile que des piétons. Plusieurs trottoirs sont dans un état lamentable.

Certaines rues plus résidentielles devraient être fermées à la circulation. Des mesures d'apaisement de la circulation pourraient être mises en place, notamment pour éviter la circulation de transit dans les zones résidentielles. La gestion du stationnement pourrait également être améliorée, ainsi que le plan de camionnage.

Le centre-ville est très accessible en transport en commun, mais il faut travailler davantage sur l'amélioration du service pour les clientèles nocturnes ainsi que la fin de semaine. Il importe également de maintenir la propreté, la sécurité et la qualité du service tout en contrôlant les tarifs afin que le transport en commun reste un moyen privilégié de se rendre dans le faubourg.

Le développement d'une piste cyclable Est-ouest est attendu depuis longtemps. Trop peu de réalisations sont faites pour assurer le développement de ce moyen de transport écologique, silencieux et favorisant la santé. De plus, les espaces de stationnement pour les vélos sont insuffisants pour répondre aux besoins des cyclistes.

Concernant le stationnement, le quartier est parsemé de nombreux terrains vacants dont plusieurs sont utilisés comme stationnements de surface. Des améliorations pourraient

être apportées, en limitant les espaces de stationnements de surface, en rendant le stationnement sur rue moins visible et en aménageant des stationnements souterrains ou étagés – ce qui permettrait le désencombrement des rues, une diminution du bruit et une plus grande facilité de déneigement des rues du quartier.

En matière de stationnement, un équilibre reste à trouver entre trop de stationnements disponibles, ce qui encourage une circulation automobile dense au détriment de l'utilisation de moyens de transport moins polluants et pas assez de stationnements, ce qui nuirait au dynamisme, commercial notamment, du quartier en réduisant son accessibilité.

Le verdissement du quartier est fortement souhaité; certaines rues n'ont pas d'arbres ou très peu et les espaces verts sont rares.

## 4. Vision de la Table de concertation

- Un aménagement urbain adéquat peut favoriser une meilleure cohabitation entre les différentes fonctions. L'expérience nous montre que la planification et l'**encadrement** sont nécessaires en ce domaine où beaucoup d'acteurs isolés interviennent. Une réglementation légiférant le type de construction, son affectation et son usage doit être instaurée.
- Certaines zones devraient être réservées à l'occupation résidentielle.
- Des consultations auprès de la population sont nécessaires dans un milieu aussi fragilisé que le nôtre.
- La mixité sociale ne sera pas atteinte par la seule loi du marché, mais avec une planification soignée et une **intervention** dans le développement résidentiel.
- Le **développement résidentiel** et la restructuration du quartier de façon générale auront pour effet d'augmenter la sécurité et la propreté.
- On doit voir disparaître les terrains vacants et les immeubles barricadés qui confèrent aujourd'hui à notre quartier des allures de **zone sinistrée**.
- Des **investissements** majeurs doivent être faits pour reconfigurer le faubourg Saint-Laurent qui constitue une part importante de notre patrimoine urbain. Pour changer l'image du quartier et pour lui donner un nouvel élan, il nous semble essentiel de donner la priorité à un investissement majeur sur la rue Sainte-Catherine, entre les rues Saint-Urbain et Saint-Denis.
- La circulation tout comme le stationnement ne doivent pas primer sur le développement résidentiel et la qualité de vie des résidents. Il faudrait que la circulation automobile soit davantage contrôlée. Des mesures devraient favoriser l'utilisation du transport en commun ainsi que du vélo.
- On doit réduire le stationnement de surface au profit de stationnements souterrains ou étagés.
- Les grandes institutions devraient être responsables du stationnement de leurs employés et de leurs clients.

## 5. Recommandations

Objectifs	Moyens recommandés
Permettre une cohabitation plus harmonieuse des différentes fonctions du centre-ville	<p>Encourager, par des mesures d'incitation et une réglementation adéquate, la venue d'artistes et d'artisans sur le territoire du faubourg.</p> <p>Prendre les mesures requises pour faciliter l'harmonisation des rapports entre la fonction culturelle et la communauté résidante (une politique de circulation et de stationnement qui soit cohérente avec le caractère résidentiel du secteur, des procédés de construction résidentielle qui permettent de réduire l'impact des bruits environnants, des zones tampons qui établissent une distinction nette la zone résidentielle et la zone du spectacle, un développement contrôlé et réglementé des bars et «after hours»).</p> <p>Que les bâtiments des entreprises culturelles et des institutions d'enseignement soient ouverts sur la rue, en particulier les bâtiments actuels de l'UQAM dans le Quartier Latin.</p>
Se doter d'un parc de logements en bon état et à des prix de vente et de location répondant aux besoins de toutes les classes de population	<p>Avoir un développement résidentiel <b>planifié</b> avec des mesures <b>réglementaires</b> (par ex. politique d'inclusion) permettant la construction ou la rénovation de logements abordables entre autres pour :</p> <p>des familles à faible revenu, des travailleurs du quartier qui ont un revenu moyen, des artistes ou artisans participant au dynamisme culturel de Montréal</p>
Renforcer le sentiment de sécurité	Réaménager certains lieux dont la configuration actuelle est problématique.
Favoriser l'amélioration du bâti	<p>Consolider les opérations de mise en valeur des espaces non bâtis dans les zones déstructurées, en particulier : le secteur Saint-Laurent/Sainte-Catherine, la rue Ontario, le carrefour Saint-Laurent/Maisonnette (incluant les abords du métro Saint-Laurent), la rue Saint-Hubert, et la rue La Gauchetière (à l'est du Quartier chinois).</p> <p>Que la ville de Montréal facilite le développement des terrains vacants, de même que la restauration et la rénovation du bâti existant, par des programmes de</p>

	<p>soutien financier ou fiscal.</p> <p>Que les programmes opérations commerces (POC) soient renforcés.</p>
<p>Atténuer les ruptures internes et externes du quartier</p>	<p>Désenclaver le territoire des Habitations Jeanne-Mance : intervenir sur les abords, notamment redresser la rue Boisbriand et la densifier, reconstituer les rues nord-sud, principalement la rue De Bullion, introduire la mixité résidentielle, tout en sauvegardant l'acquis actuel en logements sociaux.</p> <p>Restructurer la rue Sainte-Catherine entre les rues Saint-Urbain et Saint-Hubert, de façon à recréer la continuité ouest-est de cette rue prestigieuse.</p> <p>Restructurer la rue Saint-Laurent entre le Quartier chinois et la rue Sherbrooke, de façon à recréer la continuité nord-sud de cette rue mythique.</p> <p>Faire disparaître le viaduc Berri-Sherbrooke et restructurer cet ensemble en intégrant la rue Ontario entre Saint-Denis et Saint-Hubert.</p> <p>Donner à la rue Berri une configuration de boulevard urbain modernisé et prestigieux, agréable pour la circulation à pied ou en vélo. Ceci aurait pour effet de relier harmonieusement le faubourg Saint-Laurent avec le Plateau Mont-Royal au nord et le Vieux-Montréal au sud et aussi de mettre en valeur l'ensemble des composantes qui avoisinent cette rue : la Grande Bibliothèque, la Station Centrale, l'UQAM, la Place Dupuis, les parcs Émilie-Gamelin et Viger.</p> <p>Recouvrir l'autoroute Ville-Marie, rouvrir des rues vers le Vieux-Montréal (par exemple la rue Hôtel-de-Ville) et densifier cet espace, notamment par du développement résidentiel, de façon à relier le faubourg et le Vieux-Montréal.</p> <p>Réaménager le boulevard De Maisonneuve pour qu'il ne serve plus d'autoroute urbaine.</p>
<p>Améliorer la qualité de l'environnement dans le faubourg Saint-Laurent</p>	<p>Revoir l'aménagement des trottoirs et en améliorer l'entretien.</p> <p>Prévoir des mesures d'embellissement (des bacs à fleurs par exemple).</p> <p>Élargir certains trottoirs (par exemple sur la rue Sainte-Catherine).</p> <p>Resserrer la réglementation afin que les trottoirs soient réservés aux marcheurs.</p>

	<p>Convertir quelques rues à des fins piétonnes seulement (par exemple les rues Charlotte et Émery)</p> <p>Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation automobile et de camionnage.</p> <p>Faciliter l'accès du centre-ville en transport en commun.</p> <p>Créer une piste cyclable Est-Ouest, éventuellement le long du boulevard de Maisonneuve.</p> <p>Multiplier les structures de stationnement pour les vélos.</p> <p>Appliquer strictement la réglementation municipale en matière de permis d'opération d'espaces de stationnement et fermer, en premier lieu, ceux qui ne sont pas conformes à cette réglementation.</p> <p>Établir une politique de disparition des stationnements de surface et de construction de stationnements étagés conformes aux règles d'esthétique, en périphérie des zones résidentielles ou de forte densité.</p> <p>Adopter une politique de verdissement du centre-ville en traitant en priorité les zones ne déficit de verdure.</p>
--	--

## Conclusion

Dans l'avenir, nous souhaitons que le faubourg Saint-Laurent devienne un quartier où les intérêts des grands promoteurs sont conciliés avec une bonne qualité de vie pour ceux qui l'habitent, qui y travaillent et qui le fréquentent. Nous pensons que le développement du quartier ne peut être laissé aux seules forces du marché. Une **approche volontariste et audacieuse** nous semble nécessaire.

Le développement du quartier doit être centré sur **le bien des personnes et de la communauté**, comme le démontrent les indicateurs suivants :

- l'inclusion et le bon voisinage des diverses catégories sociales,
- des lieux publics, des services et des commerces de proximité, qui favorisent la convivialité,
- des infrastructures attrayantes
- des entreprises culturelles et artistiques ouvertes sur le quartier et la communauté qui l'habite.

La planification du développement urbain de notre quartier ne doit pas viser uniquement les investissements en vue d'accroître la richesse du centre-ville, mais elle doit permettre aussi de réaliser des investissements qui favorisent l'aspect communautaire, l'harmonie sociale et la qualité de vie de notre quartier.